

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3879-2014

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

**AFFIDAVIT**

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je soussigné, **LYNE LALONDE**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Directrice, Services à la clientèle chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance et j'atteste la véracité des faits qui sont allégués dans les pièces suivantes :

Cote Gaz Métro	Cote Régie	Questions DDR
GAZ MÉTRO-115, Document 1	B-0539	40.1 à 40.3
GAZ MÉTRO-115, Document 8	B-0546	4-41.b) et c)

**ET J'AI SIGNÉ**

(s) Lyne Lalonde

**LYNE LALONDE**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 2<sup>e</sup> jour de septembre 2015

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec